

Aperçu sur la durabilité

Note au sujet des données sur les émissions de gaz à effet de serre :

L’empreinte de carbone de portée 3, catégorie 15 (placements) est l’empreinte de carbone estimée liée à la volonté de la compagnie d’atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre (objectif intermédiaire de carboneutralité) en matière de placements, ce qui comprend les titres à revenu fixe cotés en bourse, les actions cotées en bourse et biens immobiliers commerciaux, mais exclut les catégories suivantes : prêts hypothécaires, titres de créance souverains, titres de créance et actions non cotés en bourse, et émissions de portée 3 des émetteurs. Ce chiffre, qui a été calculé au moyen de sources reconnues par l’industrie, dans la mesure du possible, est considéré comme préliminaire et n’a pas été audité ni garanti par un tiers. Les données et les rapports sur le climat comportent des limites et des incertitudes, et nous nous attendons à ce que ce chiffre puisse ultérieurement changer avec l’amélioration de l’intégrité des données. Nous n’avons pas fourni de données sur l’empreinte de carbone pour les années antérieures, car il était encore plus difficile d’obtenir des données actualisées pour ces années. De plus, l’empreinte de carbone est fondée sur les émissions par dollar investi, ce qui signifie que les changements dans les marchés des capitaux auront tendance à produire une variation contracyclique de l’empreinte de carbone. Les réductions de notre empreinte de carbone sont davantage attribuables aux augmentations de la valeur des sociétés détenues qu’aux efforts déployés par les sociétés sous-jacentes pour décarboner ou prendre d’autres mesures environnementales. De même, les mises à jour futures devraient refléter les changements dans les marchés des capitaux.

GREAT-WEST
LIFECO INC.

Indicateurs de rendement clés (IRC)	2021	2022	2023
ENVIRONNEMENT ¹			
Émissions de gaz à effet de serre (GES) ^{1,2}			
Émissions absolues de GES de portée 1 (tonnes d'éq. CO ₂)	6 638	8 619	7 500
Émissions absolues de GES de portée 2, selon l'emplacement ⁴ (tonnes d'éq. CO ₂)	16 051	15 106	13 985
Empreinte de carbone de portée 3, catégorie 15 ⁵ (placements, tonnes d'éq. CO ₂ /M\$ investis)	-	-	59
Déchets ^{1,6}			
Déchets produits – valeur absolue ⁶ (tonnes)	411	413	395
Déchets envoyés dans les sites d'enfouissement (tonnes)	272	323	318
Déchets transformés en énergie (tonnes)	139	90	77
Déchets recyclés ou réutilisés ⁷ (tonnes)	1 177	1 606	9 499
Consommation d'énergie ¹			
Consommation totale d'énergie ⁸ (MWh)	107 028	112 342	105 037
Consommation totale d'énergie renouvelable ⁹ (MWh)	28 824	29 452	29 179
Consommation d'eau ¹			
Eau prélevée ¹⁰ (m ³)	146 188	153 761	184 259
SOCIAL ¹¹			
Diversité de la main-d'œuvre ¹²			
Nombre total d'employés ¹³	26 387	31 293	32 411
Hommes ¹² (%)	-	45 %	45 %
Femmes ^{12,14} (%)	55 %	54 %	55 %
Autre / non binaire ^{12,14} (%)	-	0,4 %	0,2 %
Non spécifié ^{12,14} (%)	-	-	0,5 %
Proportion d'employés dans les groupes sous-représentés ^{12,15} (%)	-	18 %	23 %
Femmes occupant des postes de direction ^{12,16} (% de tous les postes de direction)	-	41 %	42 %
Femmes occupant un poste de haute direction ¹⁷ (%)	-	-	30 %
Groupes sous-représentés dans les postes de direction ¹⁸ (% de tous les postes de directions)	-	20 %	22 %
Groupes sous-représentés dans les postes de haute direction ^{18,19} (%)	-	5 %	13 %
Roulement du personnel			
Nombre total de nouveaux employés embauchés	6 161	8 689	6 435
Taux de roulement du personnel permanent ²⁰ (%)	12,0 %	14,1 %	14,6 %
GOUVERNANCE ²¹			
Composition du conseil d'administration ²²			
Nombre de membres siégeant au conseil (#)	19	18	19
Administrateurs exécutifs siégeant au conseil ²² (%)	5 %	6 %	5 %
Administrateurs indépendants siégeant au conseil ²² (%)	68 %	67 %	68 %
Autres administrateurs non exécutifs siégeant au conseil ²² (%)	26 %	28 %	26 %
Femmes siégeant au conseil ^{22,23} (%)	32 %	28 %	32 %
Groupes sous-représentés au conseil – minorités visibles ²² (%)	0 %	0 %	5 %
Groupes sous-représentés au conseil d'administration – membres de la communauté LGBTQ2+ ²² (%)	5 %	6 %	5 %
Nombre moyen d'années de service des administrateurs du conseil	10,0	11,3	11,7
Taux moyen de participation aux réunions du conseil (%)	96 %	96 %	96 %
Politiques publiques			
Montant dépensé en dons politiques ²⁴ (\$CA)	0 \$	0 \$	0 \$

Aperçu sur la durabilité

Notes de fin

¹ Les données du facteur « environnement » (c.-à-d. les émissions de GES, la consommation d'énergie, la consommation d'eau et les déchets, à l'exception de l'empreinte de carbone de portée 3, catégorie 15) se rapportent aux immeubles que Great-West Lifeco occupe à titre de propriétaire et aux modes de transport qu'elle utilise à l'échelle internationale (Canada, États-Unis, Irlande et Royaume-Uni). Toutes les données environnementales ont été certifiées par PwC Canada selon la Norme internationale de missions d'assurance (ISAE) 3410, Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre.

² Les émissions de GES (à l'exception de l'empreinte de carbone de portée 3, catégorie 15) ont été quantifiées conformément à la Norme IFRS S1 d'information sur la durabilité (Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et à la Norme IFRS S2 d'information sur la durabilité (Informations à fournir en lien avec les changements climatiques) et le protocole des gaz à effet de serre (Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard (2004)), au moyen de l'approche de consolidation des contrôles financiers. Les gaz inclus dans le calcul comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde d'azote. Les coefficients d'émission et les potentiels de réchauffement climatique sont fondés sur les plus récentes données des organismes gouvernementaux pertinents (p. ex. Environnement Canada, l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis, le Department for Environment, Food, and Rural Affairs (DEFRA) du Royaume-Uni., etc.), ainsi que sur les coefficients d'émission transmis par les fournisseurs et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

³ Les émissions directes de GES de portée 1 sont liées à la consommation de gaz naturel et de mazout, aux recharges de frigorigène et à la consommation de carburant pour les divers modes de transport.

⁴ Les émissions indirectes de GES de portée 2 sont liées aux achats d'électricité et de vapeur.

⁵ Compte général : obligations de sociétés cotées en bourse, actions cotées en bourse et biens immobiliers commerciaux (portées 1 et 2), à l'exclusion des prêts hypothécaires, des titres de créance souverains, des titres de créance et des actions non cotés en bourse et des émissions de portée 3 des émetteurs.

⁶ Toutes les données sur les déchets se rapportent aux déchets non dangereux produits et acheminés à des sites d'enfouissement ou à des installations de valorisation énergétique des déchets aux immeubles que la compagnie occupe à titre de propriétaire. Les déchets ne comprennent pas les matières recyclées provenant de divers flux de recyclage (p. ex. papier, carton, plastique, matières organiques). Les méthodes d'élimination des déchets sont fondées sur les renseignements qui nous ont été fournis par nos gestionnaires/entrepreneurs en élimination des déchets.

⁷ Les matières recyclées proviennent de divers flux de recyclage (p. ex. papier, carton, plastique).

⁸ Il s'agit de la consommation d'énergie provenant de sources de combustibles non renouvelables (p. ex. gaz naturel, mazout, essence, carburant pour les divers modes de transport), et des achats d'électricité et de vapeur.

⁹ Il s'agit de l'énergie renouvelable provenant de l'électricité et du gaz naturel utilisée dans les immeubles que la compagnie occupe à titre de propriétaire.

¹⁰ Les données sur la consommation totale d'eau se rapportent à l'eau retirée des réseaux d'alimentation en eau municipaux dans les immeubles de bureaux que la compagnie occupe à titre de propriétaire. La quantité d'eau consommée est fondée sur les renseignements transmis par nos fournisseurs de services publics.

¹¹ Les données sur les employés sont déclarées au 31 décembre de chaque année de déclaration. Pour l'année de déclaration 2023, les données se rapportent à Great-West Lifeco et à ses filiales à l'échelle internationale, mais pas à Putnam Investments, étant donné que cette filiale a été vendue le 1^{er} janvier 2024. D'autres limitations sur les données sont précisées dans les notes de bas de page liées aux paramètres particuliers utilisés pour ce rapport.

¹² Les données sur le genre et la diversité raciale/ethnique des employés sont établies en fonction des exercices d'auto-identification volontaire des employés pour l'année de déclaration en tant que pourcentage du nombre total de répondants; elles ont commencé à être recueillies en 2022. En 2023, il y a eu 31 196 répondants au total. En 2022, il y a eu 30 388 répondants au total.

¹³ Le nombre total d'employés comprend les employés permanents à temps plein, les employés permanents à temps partiel, les employés temporaires à temps plein, les employés temporaires à temps partiel et les employés occasionnels inscrits dans la base de données de gestion financière.

¹⁴ Les données consolidées sur l'identité de genre ont d'abord été déclarées pour l'année de déclaration 2022. C'est en 2023 que les catégories « Autre » et « Non spécifié » ont fait l'objet de données séparées pour la première fois. En 2022, les deux points de données ont été consolidés sous « Autre / Non binaire ». Les données proviennent uniquement des régions d'exploitation suivantes de Great-West Lifeco : Canada, Europe, États-Unis, Royaume-Uni et Irlande (les équipes d'exploitation de l'Inde et de Hong Kong sont exclues).

¹⁵ Les groupes sous-représentés sont définis comme des minorités ethniques et visibles collectives, y compris celle qui est associée à l'identité autochtone. Les données de ces groupes proviennent uniquement des régions d'exploitation suivantes de Great-West Lifeco : Canada, Europe, États-Unis, Royaume-Uni et Irlande (les équipes d'exploitation de l'Inde et de Hong Kong sont exclues).

¹⁶ Cela comprend la représentation des femmes dans l'ensemble des postes de direction (gestionnaires/directrices et échelons supérieurs). Les données consolidées sur l'identité de genre ont d'abord été déclarées pour l'année de déclaration 2022.

¹⁷ Cela comprend les membres de la haute direction (à l'exception du chef de la direction), les vice-présidents exécutifs, les vice-présidents principaux et les vice-présidents. Les données consolidées sur l'identité de genre ont d'abord été déclarées pour l'année de déclaration 2022. C'est en 2023 que ces données ont été déclarées par niveau d'emploi pour la première fois.

¹⁸ La représentation des groupes sous-représentés comprend les employés en fonction en Amérique du Nord seulement; les données de ces groupes ont été déclarées pour la première fois en 2022. Les données sur les employés en fonction en Europe et au Royaume-Uni ne sont pas disponibles pour le moment.

¹⁹ Cela comprend les membres de la haute direction (à l'exception du chef de la direction), les vice-présidents exécutifs, les vice-présidents principaux et les vice-présidents.

²⁰ Les données sur le roulement du personnel se rapportent uniquement aux départs volontaires ou involontaires d'employés permanents, y compris les démissions, les cessations d'emploi et les départs à la retraite, et elles sont exprimées en pourcentage du nombre total d'employés à l'échelle mondiale.

²¹ Les données sur la gouvernance sont présentées au conseil d'administration de Great-West Lifeco pour la période du 1er janvier au 31 décembre de chaque année de déclaration, à moins d'indication contraire dans les notes de bas de page relatives aux paramètres particuliers utilisés pour ce rapport.

²² Toutes les données sur la composition du conseil sont établies en date du 31 décembre de chaque année de déclaration. Les données sont exprimées conformément aux Lignes directrices des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et à la Norme canadienne 58-101 – Comités d'audit et au Règlement 58-101 – Divulcation des pratiques en matière de gouvernance visant l'indépendance des administrateurs. Veuillez prendre connaissance de la position précise de Great-West Lifeco sur l'indépendance des administrateurs ici : <https://www.greatwestlifeco.com/fr/qui-sommes-nous/gouvernance-d-entreprise/gouvernance-d-entreprise.html>

²³ Il s'agit des femmes qui siègent activement au conseil d'administration de Great-West Lifeco au 31 décembre de chaque année de déclaration.

²⁴ Les données sur les dons politiques ne concernent que le Canada, les États-Unis, l'Irlande et le Royaume-Uni.

Mise en garde concernant la présentation de l'information relative à la durabilité

Aperçu sur la durabilité contient des déclarations qui se rapportent aux buts, aux objectifs, aux priorités, aux ambitions, aux stratégies et aux engagements de Great-West Lifeco Inc. (parfois précédés du terme « nos » ou « notre » ou suivis de la mention « de la compagnie ») liés au climat et à la diversité, ainsi qu'aux mesures prises pour les atteindre.

Les buts, les objectifs, les ambitions, les engagements ou les cibles mentionnés aux présentes, y compris, sans s'y limiter, les objectifs de la compagnie visant à atteindre zéro émission nette (dont les objectifs intermédiaires de carboneutralité) et les mesures liées à la diversité, sont ambitieux. Ils pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps. De plus, l'étendue des actifs à inclure dans nos objectifs en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 est toujours à l'étude. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. À l'heure actuelle, la compagnie n'a pas de plan de transition complet en place pour atteindre ses objectifs et ses ambitions liés à la carboneutralité, et le calendrier d'élaboration d'un tel plan, sa portée et sa faisabilité demeurent incertains. De plus, la qualité et la disponibilité des données nécessaires pour définir le plan de la compagnie pour atteindre ces objectifs et ces ambitions sont limitées. Les données varient selon les secteurs sur lesquels la compagnie choisit de se concentrer. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses soient reconnues comme inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos buts, nos objectifs, nos ambitions, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

Nos buts, nos objectifs, nos priorités, nos ambitions, nos engagements et nos cibles pourraient également devoir être modifiés ou recalibrés pour nous permettre d'atteindre nos autres objectifs stratégiques et de respecter les attentes raisonnables de nos parties prenantes, y compris les attentes à l'égard de la performance financière. En tant que société spécialisée dans les services financiers, notre principal objectif est de fournir à nos clients ainsi qu'aux consommateurs des solutions qui leur permettront de répondre à leurs besoins en matière de sécurité financière et de tenir les promesses que nous leur avons faites. Notre aptitude à concrétiser cette raison d'être dépend en grande partie d'une répartition du capital à la fois efficiente et responsable et de la capacité de créer de la valeur dans le cadre des attentes de nos parties prenantes, y compris celles relatives à la performance financière. L'atteinte de la carboneutralité et de nos objectifs liés au climat exigera des investissements, des ressources, des systèmes et des technologies considérables de la part de tierces parties sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle. Compte tenu de la grande diversité des intérêts de nos parties prenantes, nous devons trouver des compromis efficaces et faire des choix quant à la façon de déployer le capital financier et humain. Entre autres choix, il pourrait être nécessaire d'accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques plutôt qu'à nos objectifs liés au climat afin de concrétiser notre principale raison d'être, d'offrir de la valeur à nos parties prenantes et de répondre aux attentes relatives à la performance financière. Nos activités, notre secteur et la climatologie évoluent au fil du temps, et nous pourrions devoir rajuster nos objectifs liés au climat ainsi que notre approche visant à les atteindre. Nous devons également garder à l'esprit le contexte réglementaire et l'environnement des affaires des territoires où nous exerçons nos activités, étant donné que notre capacité à atteindre nos objectifs liés au climat dépend du succès de nos partenaires et de nos collectivités.

Nous prévenons les lecteurs que de nombreux facteurs (dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la compagnie) pourraient faire en sorte que les résultats réels s'avèrent significativement différents et pourraient avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses buts, ses objectifs, ses priorités, ses ambitions, ses stratégies et ses cibles liés au climat et à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), les compromis et les choix que nous faisons pour accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques et à la performance financière plutôt qu'à nos objectifs liés au climat, la capacité des clients, des organismes de réglementation et des fournisseurs à respecter leurs niveaux d'émission et leurs engagements annoncés publiquement et à présenter de l'information à cet égard, la viabilité des scénarios de décarbonisation des tiers, la disponibilité d'instruments de compensation du carbone ou liés à l'énergie renouvelable selon des modalités économiquement viables, la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire. En ce qui a trait à nos buts, objectifs, priorités, ambitions, stratégies et cibles liés au climat, il existe des limites et des incertitudes propres à la climatologie, à l'analyse des risques liés aux changements climatiques et aux rapports connexes. La compagnie a établi des approximations et des hypothèses de bonne foi afin de fixer les objectifs intermédiaires de réduction des émissions de portées 1 et 2 et les objectifs initiaux de réduction des émissions financées de portée 3. Néanmoins, les recherches en climatologie portent sur de nombreux facteurs, et nous ne pouvons pas prévoir ou prédire lesquels auront une incidence sur notre capacité à réaliser ces objectifs.

La liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive, et il existe d'autres hypothèses et facteurs mentionnés dans d'autres documents de la compagnie déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 14 février 2024, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse [sedarplus.com](https://www.sedarplus.com). Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mise en garde supplémentaire concernant la déclaration des émissions financées

Au cours de l'année de référence 2019 et de la dernière année de données sur les émissions financées, ayant pris fin le 31 décembre 2023, une partie importante des obligations de sociétés cotées en bourse utilisent comme mesure les titres de créance et les actions plutôt que la valeur de l'entreprise, trésorerie comprise (VETC), recommandée par le PCAF. Cette situation est attribuable aux difficultés à trouver des données de VETC et peut entraîner une surestimation des émissions financées au cours de ces deux années en raison de la façon dont les données financières sont utilisées dans les calculs. Les données ne sont pas toutes accessibles ni ne peuvent être toutes estimées. Tous ces paramètres climatiques s'appuient sur certains points de données financières dans leur préparation, afin de déterminer la part des émissions d'une société détenue par la compagnie qui sont attribuées à celle-ci. Le facteur d'attribution est calculé en divisant la valeur d'investissement de l'actif par la VETC ou, si cette valeur n'est pas disponible, par la dette + les capitaux propres, de manière à ce qu'une partie des émissions d'une société détenue soit attribuée à la participation de la compagnie dans cette société. Par conséquent, à mesure que la conjoncture macroéconomique évolue, la fluctuation de ces chiffres peut entraîner une variabilité des paramètres qui ne sont pas liés aux efforts déployés par les sociétés sous-jacentes pour décarboner ou prendre d'autres mesures environnementales. Les paramètres doivent donc être compris dans ce contexte et considérés comme indicatifs et directionnels plutôt que comme des mesures précises de la décarbonisation ou d'une autre activité de la compagnie.

La compagnie compte sur ses sociétés sous-jacentes pour la transmission de leurs données de manière exacte et cohérente. À l'heure actuelle, les données sur le climat de nombreuses sociétés ne sont pas encore certifiées tout au long de leur chaîne de valeur. Par conséquent, il faut faire preuve de circonspection même dans le cas des données déclarées. La compagnie estime qu'à mesure que des normes internationales seront mises en œuvre, comme celles de l'International Sustainability Standards Board, la qualité des données déclarées s'améliorera. Toutefois, cela pourra entraîner une certaine volatilité des données à court et à moyen terme.

De plus, la compagnie compte sur ses fournisseurs de données pour intégrer ces données avec exactitude et, lorsque des données font défaut, pour fournir des estimations fondées sur de solides bases méthodologiques. Lorsqu'elle recherche ses fournisseurs de données, la compagnie prend des mesures proportionnées pour comprendre les méthodologies pertinentes du fournisseur, tester la couverture des données et vérifier l'exactitude sans perdre de vue ses autres besoins commerciaux. La compagnie ne peut cependant pas garantir les données qui lui sont fournies. Nous avons fait preuve de diligence raisonnable à l'égard de nos fournisseurs de données standards de l'industrie et avons choisi ceux que nous jugeons les plus appropriés pour notre entreprise. Nous leur avons confié un mandat cohérent pour les périodes de référence.

La méthodologie du PCAF encourage l'utilisation des « données les plus récentes ou autrement appropriées à leur disposition. Le PCAF reconnaît qu'il y a souvent un décalage entre les rapports financiers et les données requises sur les émissions, comme les facteurs d'émission ou les données sur les émissions des emprunteurs ou des entités émettrices. » Lifeco effectue habituellement une mesure des émissions financées à jour au moyen des données de fin d'année. Ainsi, pour nos placements au 31 décembre 2023, les renseignements sur les émissions de carbone disponibles en 2024 couvrent généralement les émissions des sociétés détenues en 2022.

GREAT-WEST
LIFECO INC.